

# ÉCHANGES SORTANTS: CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET CONDITIONS

En plus des critères d'admissibilité déterminés par le Service des relations internationales (SRI), vous devez répondre à certains critères en fonction du programme dans lequel vous êtes inscrit.e.

Pour consulter les critères d'admissibilité du SRI: <https://sri.uqam.ca/etudiants-uqam/echanges/etapes/admissibilite/>

## **Baccalauréat en science politique**

---

- Avoir une moyenne de 2,8/4,3 au moment de déposer le dossier et de partir;
- Avoir complété les cours du tronc commun avant le départ;
- Les cours obligatoires pour chaque concentration ne peuvent être suivis lors d'un programme d'échange;
- Un seul cours de langue par session est admissible lors d'un programme d'échange. Aussi, ce cours doit être en lien avec la société d'accueil.

## **Baccalauréat en communication, politique et société (BCPS)**

---

- Avoir une moyenne de 2,8/4,3 au moment de déposer le dossier et de partir;
- Les échanges se font en troisième année uniquement. Les cours obligatoires doivent avoir été complétés au préalable (à l'exception du CPS6001 pour la dernière session d'hiver si cette dernière est complétée à l'étranger);
- Il n'est pas possible de suivre un cours à l'étranger si la matière a déjà été vue dans un cours suivi à l'UQAM;
- On ne peut suivre qu'un seul cours de langue à l'étranger.

## **Baccalauréat en relations internationales et droit international (BRIDI)**

---

- Avoir une moyenne de 2,8/4,3 au moment de déposer le dossier et au moment de partir;
- Avoir complété, au moment du départ, les cours de tronc commun de cours obligatoires. Les cours obligatoires ne peuvent pas être suivis lors d'un programme d'échange;
- Un seul cours de langue par session est admissible lors d'un programme d'échange. Ce cours doit être en lien avec la société d'accueil.

## **Baccalauréat en droit**

---

- Avoir une moyenne de 2,8/4,3 au moment de déposer le dossier et au moment de partir;
- Avoir complété, au moment du départ, l'équivalent d'une année à temps complet, soit un minimum de 24 crédits;
- Les cours obligatoires ne peuvent être suivis lors d'un programme d'échange.

# ÉCHANGES SORTANTS: CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET CONDITIONS

## Maîtrise en droit

---

- Avoir une moyenne de 3,3/4,3, au moment de déposer le dossier et au moment de partir;
- Avoir complété 8 crédits au moment du départ;
- Les cours obligatoires ne peuvent être suivis lors d'un programme d'échange.

## Maîtrise en science politique

---

- Avoir une moyenne de 3,2/4,3 au moment de déposer le dossier et au moment de partir;
- Avoir complété 6 crédits au moment du départ;
- Les cours obligatoires ne peuvent être suivis lors d'un programme d'échange.

